

# Date election comite dentreprise, delegue du personnel

# Par jon281085, le 12/12/2013 à 12:31

Bonjour je voudrais savoir sil ya un moyen de connaitre la date des elections ce et dp sans passer par les ressources humaines ou le ce, merci davance.

### Par P.M., le 12/12/2013 à 13:20

## Bonjour,

Les salariés sont informés de la date des élections par voie d'affichage par l'employeur... Ces élections doivent avoir lieu dans les 45 jours qui suivent l'affichage... La durée du mandat est de 4 ans...

### Par jon281085, le 12/12/2013 à 16:39

Ok merci pour le renseignement

### Par jon281085, le 06/01/2014 à 12:30

Bonjour je voudrais savoir combien de temps minimun a lavance laffichage des elections estil fait ou si lelection peut ce faire a la suite de laffichage dans les jours qui suivent? merci davance

### Par P.M., le 06/01/2014 à 13:23

### Bonjour,

Il convient de se référer à l'art. L2314-2 du Code du Travail et à l'art. L2324-3...